



actualités profession

Un référentiel qualité pour la petite enfance

Les années 2000 ont connu un rapide développement de la normalisation dans de nombreux domaines, dont l'industrie. La norme définit un usage, une pratique, une règle de référence communément admise sur les marchés mondiaux. L'Afaq (Association française pour l'amélioration et le management de la qualité – groupe AFNOR certifications) accompagne le client dans sa démarche volontaire de l'amélioration générale de la qualité. Elle a ainsi épaulé la Mutualité Française, organisme à but non lucratif, qui gère 2 400 services

de soins et d'accompagnement mutualiste, dans sa volonté de créer une référence commune garantissant la qualité de service pour ses 172 établissements et services d'accueil du jeune enfant (EAJE). En s'appuyant sur le référentiel Afaq Engagement de services, applicable dans les services publics, publié le 28 août 2008 au Journal Officiel, le référentiel Afaq Engagement de services – QUALI'mut Enfance a été validé en mai. Il s'appliquera progressivement au sein des EAJE mutualistes, qui seront les premiers du secteur à voir

leurs engagements de service certifiés. Le référentiel comprend 19 engagements, répartis en deux modules (module commun familles-assistants maternels, module Partenaires), dont :

- « 1. Nous mettons à disposition des familles et des professionnels, une information fiable et actualisée sur la petite enfance ;
- 5. Nous optimisons le savoir-faire de nos professionnels ;
- 6. Nous proposons des formules d'appui aux professionnels pour garantir un maintien de leur "savoir-être" ;



- 15. Nous optimisons l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s ;

18. Nous agissons en faveur de la promotion des métiers de la petite enfance et de la reconnaissance et de la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s. »

L'Afnor procédera à des audits dans les différentes structures afin d'évaluer leur engagement dans la démarche qualité et le respect du référentiel.

Ce document est accessible à tout organisme exerçant les activités de gestion d'EAJE, relais assistants maternels, lieux d'accueil enfants-parents, qui souhaite impulser cette démarche. ●

V. Lequien

Sources

Communiqué La Mutualité Française.
www.afaq.org/profils/active/services

Addai, une agence pour développer l'accueil en Seine-Saint-Denis

En partenariat avec le conseil général, la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis a lancé l'Agence départementale de développement de l'accueil individuel (Addai) pour promouvoir et augmenter le nombre de places disponibles chez les assistantes maternelles ou en garde à domicile « par le biais d'actions nouvelles et d'expérimentations » (accompagnement des porteurs de projets innovants et atypiques pour favoriser les nouvelles formes d'accueil).

Pour en savoir plus : www.mon-enfant.fr/web/guest/initiatives-locales

Nouveautés en ligne

- La nouvelle version de www.mon-enfant.fr, site développé par la Caisse nationale d'allocations familiales, offre la possibilité aux gestionnaires et assistants maternels de mettre en ligne leurs disponibilités. Une campagne d'information en direction du grand public aura lieu cet automne.

Source : www.cnaf.fr

- Le nouveau site www.maplaceencreche.com propose aux particuliers de « rechercher et réserver pour [leur] enfant un berceau près de chez [eux] pour le même prix que dans une crèche municipale », grâce à un partenariat avec des crèches associatives ou d'entreprises qui n'affichent pas encore complet.

L'emploi des services à la personne est-il en péril ?

Babychou Services, spécialiste de la garde d'enfants à domicile, s'inquiète du projet de François Baroin, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, de supprimer les allègements de charges patronales pour les structures employeurs du secteur des services à la personne et redoute la destruction de nombreux emplois dans ce domaine. Ce dernier a cependant indiqué que « les publics fragiles » ainsi que la politique familiale seront « épargnés » par la chasse aux économies de 10 milliards d'euros dans les niches fiscales. **Source :** www.lefigaro.fr, 23 août 2010.

People & Baby remporte le prix de l'Ambition

People & Baby est une entreprise en pleine croissance – responsable –, avec 17 nouvelles structures en 2010 ; elle a remporté le 4^e prix de l'Ambition de la banque Palatine, catégorie croissance, après 5 ans d'existence. Pour ce faire, un candidat doit s'illustrer par sa « stratégie de conquête » (augmentation de 75 % du chiffre d'affaires en 2009) et s'engager dans des chantiers ambitieux. C'est ainsi que l'entreprise de crèches promeut l'application des normes développement durable dans toutes ses crèches, recrute des personnes présentant des difficultés d'insertion professionnelle, par exemple grâce à un partenariat avec l'association C2D193 d'Aulnay-sous-Bois. Une culture d'entreprise vise l'éco-attitude (covoiturage, prêt de vélos). Si la recommandation gouvernementale du 2 mai 2008 porte sur l'intégration de 15 % des produits bio dans la composition quotidienne des repas, l'entre-

prise de crèches **People & Baby** s'engage à fournir trois produits labellisés par jour.

Validés par la diététicienne de l'entreprise, les menus concoctés un mois à l'avance par le cuisinier et la directrice des structures comprennent six produits, dont 50 % seront "bio" (labels AB, AOC, Label Rouge). L'objectif à terme serait d'atteindre les 100 %. La société indique également que la création de potagers ou espaces plantations dans les jardins ou terrasses des établissements sera favorisée pour lier les objectifs et les propositions pédagogiques. En partenariat avec Blédina, une semaine de la nutrition infantile dans les crèches a été inaugurée en mai dernier. ●

V. Lequien

Source

Communiqué Hugin,
via <http://bourse.lci.fr>, 7 juillet 2010.
www.people-and-baby.com

